

La tension monte entre les négociateurs du gouvernement (à gauche sur la photo) et ceux du Front commun (à droite). Pendant qu'à la table centrale les négociations venaient à peine de s'amorcer, le gouvernement a fait monter la pression d'un cran en lançant dans les journaux une offensive publicitaire

pour convaincre les employés du secteur public et parapublic d'étaler davantage les coupures de salaire prévues par la loi 70. Pierre Pelchat explique pourquoi cette loi, conçue à l'origine pour "faire peur" aux syndiqués, n'a pas eu l'effet escompté



La loi 70 et le gouvernement

Une arme à deux tranchants

Le gouvernement québécois semble réaliser de plus en plus que la loi 70, qui prévoit des baisses de salaires de 19,45 pour 100 en janvier pour les 300.000 employés du secteur public et parapublic, est une arme à deux tranchants.

Selon le coordonnateur gouvernemental des négociations dans le secteur public et parapublic, M. Lucien Bouchard, la récente publicité sur les coupures de salaires est une façon comme une autre de rajouter de la pression sur les négociateurs syndicaux.

buter alors que les deux parties n'ont pas modifié leurs positions respectives d'un iota. Elles se disent toutefois prêtes à négocier rapidement. On pourra juger de leur bonne foi dans les prochaines semaines.

des coupures, toujours pour ménager le plus possible les bas salariés; or cette proposition est aussi incompréhensible que la proposition d'avril.

tente n'est pas conclue d'ici là.

Par contre, ce moyen de pression ultime pourrait être également une arme à deux tranchants pour les syndicats si on devait y recourir. Le gouvernement pourrait se sentir justifié d'intervenir unilatéralement dans la mesure où il peut être assuré que de telles mesures seront respectées.



pierre pelchat

L'attitude adoptée au cours des derniers jours par le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, et par le premier ministre René Lévesque, qui a lui-même approuvé les annonces publicitaires sur la possibilité d'étaler les coupures de salaires sur cinq mois au lieu de trois, laisse croire que la tension a monté d'un cran dans le clan gouvernemental.

On voit venir avec appréhension l'échéance apocalyptique de janvier où l'on devra réduire les salaires faute d'entente à la table des négociations. Un tel geste pourrait avoir des conséquences politiques extrêmement néfastes sur l'avenir du gouvernement péquiste. En plus de semer les germes d'une crise sociale profonde au Québec, les milliers d'employés du secteur public et parapublic deviendraient un électoral difficile à courtiser pour le Parti québécois.

En outre, en dépit des déclarations contraires du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, les coupures de salaires et la diminution des dépenses de consommation qui s'en suivraient pourraient avoir un impact catastrophique sur l'économie de plusieurs régions déjà écrasées par la crise économique.

Et, ce qui n'est pas de nature à relancer l'économie, plusieurs employés de l'Etat ont tendance à épargner davantage en prévision des jours sombres de l'hiver qui vient. A la crise de confiance causée par l'effondrement économique s'ajoute pour ceux-ci la peur de perdre des revenus. Pendant ce temps, le chômage augmente.

"Il faut que le gouvernement prenne des mesures pour qu'une tension normale s'exerce dans le dossier pour que les gens perçoivent les impératifs de la négociation", a expliqué cette semaine M. Bouchard que l'on pourrait qualifier de spécialiste dans la façon de faire monter la tension sur la partie adverse en négociation.

Pression insuffisante

En fait, les négociateurs gouvernementaux ont réalisé tardivement que la loi 70 adoptée en juin dernier, après une commission parlementaire chargée d'émotion, n'a pas créé la tension recherchée sur les syndiqués pour qu'à leur tour, ils puissent faire pression sur leurs représentants syndicaux et éviter le pire.

On serait porté à croire que les employés du secteur public et parapublic n'ont pas été informés adéquatement des conséquences de cette loi et des réductions de salaires pour une période de trois mois en 1983. Il n'en est rien. La plupart des syndiqués ont soit reçu les bulletins d'information ou été convoqués à des réunions d'information sur le sujet.

Cependant, force est de constater que plusieurs employés n'ont pas cru à la menace de coupures de salaires dans les semaines qui ont suivi l'adoption de la loi 70, ou encore ont eu l'impression qu'une entente allait survenir dans le courant de l'automne. D'autres diront ironiquement que certains employés se sont fiés au préjugé favorable aux travailleurs du gouvernement Lévesque.

Quoi qu'il en soit, comme le dit la publicité gouvernementale, le temps presse. A la fin d'octobre, les négociations à la table centrale entre le front commun et les représentants patronaux ne viennent que de dé-

"On arrive aux portes de l'hiver. On n'a pas grand temps pour négocier une affaire extrêmement difficile à négocier. Il faut donc s'assurer d'un minimum de temps pour le faire et si le gouvernement laissait passer les semaines sans bouger en attendant que quelque chose de miraculeux survienne dans le dossier, ce serait irresponsable", a ajouté M. Bouchard au sortir du deuxième face à face à la table de négociation avec le front commun.

A retardement

De toute évidence, la loi 70 avec ses coupures de salaires sera le principal catalyseur de la négociation dans les prochaines semaines, avec les menaces pesant sur la sécurité d'emploi de plusieurs employés. Il s'agit toutefois d'un catalyseur à retardement car plusieurs employés et membres du gouvernement ne font que commencer à réaliser tout l'impact de cette loi spéciale et unique.

Avec sa récente campagne publicitaire, le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, a tenté une nouvelle fois de rajouter de la pression sur les négociateurs syndicaux tout en insistant sur l'objectif gouvernemental de protéger les bas salariés.

La propagande gouvernementale passe difficilement la rampe. Le gel "modulé" qui a été proposé en avril n'a pas été compris et accepté de la façon qu'il a été présenté, bien que les objectifs de départ n'aient pas été contestés fortement. En fait, personne n'avait la même augmentation salariale, qui avait été réduite par une formule mathématique fort complexe que seul un ordinateur pouvait calculer.

Et comme le gouvernement ne semble pas avoir compris que les employés ne s'y retrouvaient pas avec le gel "modulé", il propose maintenant un étalement "modulé"

A certains égards, la proposition d'avril avait d'autres ratés. Ainsi, le professionnel dont le salaire annuel était de \$37,088 recevait une augmentation de \$649 selon la demande de réouverture d'avril pendant que son collègue qui gagnait \$1 de plus par année se voyait imposer un gel de son salaire. Incroyable mais vrai. Ces chiffres sont tirés du bulletin d'information "le temps presse", qui a été distribué par le gouvernement avec les derniers chèques de paye des fonctionnaires pour vanter les mérites du gel "modulé" et rappeler que l'on pouvait encore négocier des coupures de salaires moins fortes.

Du côté syndical

Pendant ce temps, les porte-parole des trois centrales syndicales CEQ, CSN et FTQ affichent une attitude calme et prudente comme si on s'était dit que le gouvernement s'est lui-même passé la corde autour du cou et que ça commence à la serrer.

Le coordonnateur des négociations pour la CSN, M. Jean-François Munn, a rappelé cette semaine que les trois centrales qui forment le front commun n'avaient pas offert un non catégorique à la demande de réouverture en avril et avaient proposé de débiter plus tôt la négociation. Or, le gouvernement avait répondu par trois lois, dont l'une réduisait les salaires en janvier, une autre diminuait les avantages des régimes de retraite et une troisième rendait très difficile le droit de grève, a expliqué M. Munn, également un fin renard pour jouer avec la tension.

Depuis le printemps dernier, les centrales syndicales ont eu une attitude patiente face au gouvernement. La situation pourrait changer dans les prochaines semaines avec la possibilité dans un premier temps d'un débrayage illégal de 24 heures dans les hôpitaux et les centres d'accueil, et la menace d'une grève générale illimitée si une en-

Garderies

Dans tout ce jeu de tension et de pression continues qu'est une négociation, on peut s'attendre à ce que le gouvernement essaie de profiter des tiraillements qui pointent à l'intérieur du front commun afin d'affaiblir la force du cartel intersyndical.

Sur cet aspect, l'inclusion des travailleurs des garderies comme priorité de négociation, au risque de rompre les pourparlers à la table centrale, pourrait susciter de nouvelles frictions entre les trois partenaires du front commun.

La principale fédération de la CSN, la Fédération des affaires sociales, veut en faire une priorité alors que la FTQ se dit prête à inclure les travailleurs des garderies comme sujet à la table centrale dans la mesure où ça ne retarde pas les négociations. Or, le gouvernement ne veut rien savoir d'élargir le front commun à d'autres groupes d'employés en ce moment.

Toutefois, le protocole d'entente de la table centrale permet que l'on négocie les conditions de travail de nouveaux groupes après entente entre les deux parties. Cet "accord" sera très difficile à obtenir si on retient les déclarations du porte-parole gouvernemental pour qui "le front commun est assez gros comme ça et qu'on n'a pas à en ajouter pour le moment, surtout pas les garderies".

Bien que des principes importants soient en jeu, cette négociation revêt un caractère théâtral inévitable et qui peut prendre des proportions dramatiques. Il est à espérer que ce théâtre ne vire pas en vaudeville.

Les conférences au sommet du gouvernement Lévesque Shows politiques pour club de riches

Professeur au département de relations industrielles de l'université Laval, M. Jean Sexton a été associé de près à la préparation des Sommets économiques de Pointe-au-Pic et de Montebello. Aujourd'hui, M. Sexton estime

que ces exercices de concertation ont été récupérés par le gouvernement Lévesque à des fins purement politiques, dans le cadre de ses négociations avec les travailleurs du secteur public. J.-Jacques Samson l'a rencontré.

Le gouvernement du Québec se prépare à réunir encore une fois le "Club des riches" dans des négociations nationales qui ne serviront qu'à influencer la conclusion des négociations dans le secteur public, à la fin novembre.



J.-Jacques Samson

C'est ce qu'a soutenu cette semaine, au cours d'une entrevue au SOLEIL, le professeur Jean Sexton, du département des relations industrielles de l'université Laval, à Québec.

M. Sexton a été associé aux travaux préparatoires des Sommets de Pointe-au-Pic et de Montebello, en 1977 et 1979. Au début de 1982, il a pris ses distances avec les initiateurs de ces rencontres tripartites. Il considère maintenant ces rencontres comme des "shows politiques" et reproche aux participants leur comportement corporatiste.

L'influence des groupes organisés, tant du côté patronal que syndical, dépasse de beaucoup au Québec leur degré de représentativité, souligne d'abord le professeur Sexton.

De 30 à 35 pour 100 des travailleurs sont syndiqués; cette proportion descend à environ 18 pour 100 dans le secteur privé. En termes pratiques, demande-t-il, qui, dans les sommets, parle des chômeurs, des non-organisés et des assistés sociaux? C'est la négociation des riches, des mieux nantis, de ceux qui jouissent d'une organisation; et pour être amené à participer à une organisation, patronale ou ouvrière, il faut y voir des avantages.

Les participants aux prochaines négociations nationales y seront donc attirés, soutient-il, par la promotion de leurs intérêts.

"Si les syndicats embarquent là-dedans, ils font de la putasserie, es-



Jean SEXTON

Le Soleil, René St-Pierre

time le professeur Sexton. Donatien Corribeau, de la CSN, parle maintenant de négociations nationales parce que cette centrale est en perte de vitesse. La CSN rêve depuis toujours d'être la CSDT de l'Europe. Regarde, l'histoire de la CSN c'est toujours la CSDT, cinq ans en retard.

La CSN a toujours eu une importance politique très liée aux hommes qui l'ont dirigée et elle n'est plus la puissance politique qu'elle fut sous Jean Marchand et Marcel Pepin. "Alors, elle voit la négociation nationale comme une façon de récupérer sur la place publique cette image de puissance politique dont elle s'ennuie énormément. Quand arrivent des négociations nationales, cela donne du Kojak; l'impression du pouvoir qui est souvent plus dangereuse que le pouvoir lui-même".

La CEQ n'ira pas. Elle prépare la guerre. Le gouvernement se fiche d'ailleurs de sa présence ou de son absence.

Et la FTQ? Parce qu'il y trouve son intérêt politique, Louis Laberge sera à la table, cela ne fait aucun doute. Il est devenu l'incarnation de la concertation gouvernement-syndicats. Pour M. Sexton, il s'agit d'une union aussi fragile que la porcelaine. "Supposons

un instant que Louis Laberge et Fernand Daoust meurent. C'est fini la concertation. C'est sur le plan personnel, c'est sur un personnage qu'on joue".

M. Sexton est très critique face à l'action de la FTQ avec le gouvernement Lévesque. La FTQ n'est pas un organisme de négociations mais de représentation. Les véritables décideurs sont à la tête de l'Union des métallurgistes, de l'Union des travailleurs de l'automobile, l'Union des employés de commerce et ces gens ne se trouvent pas aux tables de concertation où Louis Laberge parle en leur nom.

L'universitaire apporte les mêmes réserves sur la représentativité de M. Ghislain Dufour, le porte-parole attiré du patronat depuis plusieurs années. Le Québec repose sur la petite et moyenne entreprise où le proprio règle ses affaires avec son syndicat local, pour le meilleur et pour le pire. Les vrais décideurs, tant de la grande entreprise que de la petite, ne sont pas physiquement présents à ces exercices de concertation.

Les modèles

Le professeur Sexton n'y va pas par quatre chemins: "Des négociations nationales au Québec? Ce

n'est pas faisable!" lance-t-il catégoriquement.

"L'on vit en Amérique du Nord: nous avons des habitudes de négociations, des structures de négociations qui ont été essentiellement montées, calquées de la loi Wagner de 1935 aux États-Unis: la décentralisation, l'absence d'action politique des syndicats comparativement à l'Europe et le monopole de la représentation. Ce sont les caractéristiques de base ici: on fait les choses "shop" par "shop", l'employeur s'organise avec son syndicat, tire au poignet et c'est la guerre économique à mort."

Les relations patronales-ouvrières sont essentiellement conflictuelles et le règlement se fait au niveau de la "shop", enchaîne-t-il. En Europe, un travailleur s'affilie à un syndicat pour des raisons de travail et des raisons politiques. En plus, nous n'avons qu'un taux de 20 pour 100 de syndicalisation dans le secteur privé. C'est dans ce contexte-là qu'on parle de négociations nationales? Une imposture, conclut M. Sexton.

Retour au duplessisme

Pour M. Sexton, le gouvernement du Québec ne cherche depuis le début de 1982 qu'à influencer par des sommets le déroulement des négociations dans le secteur public.

Il a amorcé cette stratégie avec le Sommet de Québec en avril.

"C'est un exercice de publicité fait uniquement pour influencer le secteur public. Pour essayer de vendre mieux sa salade. C'est partie de la négociation."

M. Sexton sursaute surtout quand des politiciens, têtes dirigeantes du Parti québécois, servent l'exemple de l'Autriche qui traverse avec moins de difficultés la crise économique. "Le modèle de l'Autriche? C'est mourant! Quand on le regarde comme il faut, c'est très corporatiste. C'est d'un corporatisme plus qu'à la Salazar."

Pour M. Sexton, le gouvernement Lévesque tente de s'assurer la complicité des groupes les

mieux organisés de la société par un troc autour d'une table où il les réunit.

Actuellement, par exemple, un projet de réforme du Code du travail est entre les mains des principaux partenaires. Une brique de 327 articles que chacun aura en tête lorsqu'il négociera sa participation au sommet.

Les syndicats sont forcés, dans le contexte, de jouer le jeu des tergiversations pour sauver les meubles auprès des militants: est-ce qu'on y va ou non? De l'autre côté, leur besoin de prestige politique les force à y être...

"Ce gouvernement-là est réellement corporatiste, au vrai sens du terme, soutient M. Sexton, et cela fait un peu vieillir en 1982. On est revenu à cela. C'est pire que le duplessisme. On essaie toujours d'associer les autres à nos "mauvaises actions". Cela tombe bien, on peut s'allier le leader syndical le plus connu de la population, jette M. Sexton, et Louis Laberge n'a pas de pouvoirs véritables sur sa structure en plus de représenter le plus petit groupe de salariés du secteur public.

Pointe-au-Pic et Montebello n'ont pourtant rien donné aux travailleurs, retient M. Sexton, sinon des babioles.

Le gouvernement voulait-il intervenir dans certains secteurs? Pas besoin d'un gros spectacle politique pour cela, tranche-t-il. C'est le rôle de la Direction générale de la main-d'oeuvre de s'ingénier à inventer des programmes. Cela se faisait dans le passé, comme les gouvernants avaient des relations avec les dirigeants patronaux et syndicaux, sans exploiter politiquement par une habile utilisation du vocabulaire de la concertation, chacun de ces dialogues transportés sur la place publique.

"Là où il y a de l'homme, il y a de l'hommerie", glisse M. Sexton. Ce qui n'étonne, c'est que René Lévesque ait embarqué là-dedans."

"Si une reprise de l'économie survient par hasard, les politiciens nous diront: regardez, ça a marché!"

La réforme parlementaire Dernier chapitre d'une vieille histoire

Ce n'est pas d'hier que les gouvernements qui se sont succédé à Québec nourrissent des projets de réforme de la vie parlementaire, afin principalement de revaloriser le rôle du député. Jusqu'à maintenant, ces velléités

sont toujours restées lettre morte. Réjean Lacombe, du bureau de l'Assemblée nationale, analyse le projet de réforme présenté cette semaine par le leader parlementaire du gouvernement, M. Jean-François Bertrand.

Depuis au moins 20 ans, il est question de réforme parlementaire à Québec.



Réjean Lacombe

Des comités spéciaux ont été créés ayant comme mission de jeter les bases de cette réforme. Des commissions parlementaires ont, par la suite, passé au crible les propositions de ces experts. Elles ont donné naissance à des sous-commissions qui ont tourné en tous sens le dossier qui, inévitablement, allait dormir pour quelques années sur les tablettes.

Certes, au fil des ans, les gouvernements Lesage, Johnson et Bourassa ont apporté certaines modifications à notre système parlementaire. Mais c'est avec une prudence presque maladive que l'on ouvrait timidement la porte à une amorce de réforme.

Ces quelques bonbons donnés à des parlementaires qui s'étaient fait une idée du rôle du député dans la société québécoise suffisaient à mettre, par la suite, la sourdine à cette réforme. Puis, le gouvernement changeait de main. Les nouveaux députés, insatisfaits de leur sort, enlevaient la poussière sur les vieux dossiers tout en y ajoutant leurs observations personnelles, et reprenaient de plus belle la croisade.

L'élection du gouvernement péquiste en 1976 et sa réélection en 1981 n'ont pas fait disparaître du décor parlementaire les nombreuses récriminations des députés. Le premier ministre René Lévesque confiait donc à Denis Vaugeois la mission de rédiger un nouveau rapport sur la réforme parlementaire.

Janvier 82: Denis Vaugeois remet son document. Tout le monde



Denis VAUGEOIS

Le Soleil, Jacques Deschênes

applaudit chaleureusement. Mais ce nouveau dossier risque à son tour de se retrouver sur les tablettes des objets perdus. Il aura fallu qu'un groupe de députés, encore prêts à ferrailer, amène le gouvernement à faire son nid.

Un accouchement

L'accouchement n'aura donc pas été facile. Au cours des derniers jours, le leader du gouvernement, Jean-François Bertrand, rendait public le fruit des réflexions des parlementaires péquistes. Dans l'ensemble, le projet est intéressant. Il vise, comme l'avait suggéré le député Vaugeois, à rétablir une certaine forme d'équilibre entre le pouvoir législatif, c'est-à-dire l'Assemblée nationale, et le pouvoir exécutif, soit le Conseil des ministres.

Sans pour autant tourner le dos à ce projet de réforme, les libéraux ont fait la moue. Le prétexte était de

taille: ils n'avaient pas été consultés au cours de la préparation du projet. Pourtant, le rapport Vaugeois reposait dans le décor parlementaire depuis neuf mois. Sans compter les échanges de lettres entre le député Vaugeois et les dirigeants du PLQ.

Mais quoi qu'il en soit, les libéraux n'entendent pas freiner ce projet de réforme et il semble maintenant qu'il soit bien enclenché. C'est déjà un point d'acquis.

Un triptyque

Mais cette réforme tient, en fait, dans une sorte de triptyque où l'on retrouve d'abord le projet de loi 90 qui avait été présenté en juin dernier, le projet de réforme parlementaire que le ministre Bertrand a rendu public mardi et finalement le projet de réforme du plan de pension et du salaire des députés.

Ces trois pièces du puzzle sont presque indissociables.

A l'exception des modifications qui seront apportées au plan de pension et au salaire des parlementaires, le projet de loi 90 et le projet de réforme parlementaire rejoignent essentiellement l'esprit du document Vaugeois qui a pour objectif un meilleur équilibre des institutions parlementaires.

Certes, le projet n'est pas parfait. Il peut être bonifié. Le ministre Bertrand a fort heureusement indiqué que les propositions gouvernementales n'étaient pas coulées dans le ciment.

On songe, entre autres, avec quelle timidité le projet gouvernemental aborde la question du rôle et du nombre des adjoints parlementaires. A ce chapitre, le projet de loi 90 précise que "le gouvernement peut nommer, parmi les députés, un ou plusieurs adjoints parlementaires à un ministre pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions".

La mission qu'on lui confie se résume à peu de chose. "L'adjoint parlementaire, dit le projet de loi, peut notamment agir au nom du ministre lors de la présentation ou de l'étude d'un projet de loi et répondre aux questions adressées au ministre ou en prendre avis en son nom".

Le rapport Vaugeois recommandait que l'adjoint parlementaire soit "principalement" concerné par l'étude des projets de loi et surtout par "la préparation" de la législation déléguée et son évaluation par l'Assemblée nationale.

Il en est de même de la préparation et de l'organisation des travaux parlementaires. Le document Vaugeois était fort précis à ce chapitre. Il préconisait la création d'une conférence des présidents qui regrouperait, outre le président de l'Assemblée nationale et les vice-présidents, les présidents des commissions parlementaires de même que les présidents des groupes parlementaires et les leaders de chaque

parti reconnu. La réforme proposée est plutôt silencieuse à ce chapitre.

Les gros sous...

Si ces différents aspects de la réforme parlementaire sont susceptibles de passer inaperçus aux yeux de plus d'une personne, il n'en reste pas moins que le projet de réforme du plan de pension et du salaire des députés retiendra davantage l'attention parce qu'il y est question de gros sous.

Evidemment, en cette période de crise, les députés ont voulu, à contrecœur sans aucun doute, se donner en exemple. L'austérité dans laquelle ils se sont enfermés risque toutefois de jouer de vilains tours.

Que les députés québécois se targuent d'être moins bien payés que leurs collègues fédéraux, cette méthode peut, sans l'ombre d'un doute, leur faire une belle jambe auprès de l'opinion publique. Mais il est permis de se demander si dans les faits, cette réforme n'a pas hypothéqué gravement l'arrivée en politique de personnes qualifiées.

Certes, le moment n'est pas propice à toutes formes de modification à la hausse du système de rémunération des députés. Mais il est permis de se demander si un jour ou l'autre, les députés ne seront pas tentés de se lancer dans une certaine forme de rattrapage au niveau du salaire.

Déjà, on parle de la possibilité pour le gouvernement de présenter une proposition qui, par exemple, fixerait l'augmentation de salaire du député au pourcentage d'augmentation du salaire industriel moyen au Québec.

Quoi qu'il en soit, la réforme parlementaire québécoise semble bien enclenchée. Il est maintenant à espérer que les députés, tant libéraux que péquistes, abordent la phase finale du projet comme des parlementaires soucieux d'améliorer leur sort et non pas comme des politiciens...

L'intervention du secteur privé dans les services de santé

Des vertus qui restent à démontrer

Paul Lamarche, diplômé en sociologie et en administration hospitalière, termine une thèse de doctorat en méthodes d'organisation de la santé; il vient de quitter le ministère des Affaires sociales après cinq années comme directeur des politiques de santé. Il prendra en janvier la route de Copenhague, au Danemark, où il occupera à peu près les mêmes fonctions pour le compte

de l'Organisation mondiale de la santé, secteur Europe. Dans une entrevue, au SOLEIL, il fait part des orientations nouvelles que devront nécessairement prendre les services de santé, dont une plus grande distance vis-à-vis le modèle médico-hospitalier actuel.

Les contextes de crise économique et de contraintes budgétaires remettent inévitablement en cause des choix de société. Il en est ainsi, à l'heure actuelle, au Canada comme dans la plupart des pays industrialisés.



roger bellefeuille

Dans ces circonstances où les citoyens sont appelés à se serrer la ceinture, les services de santé, volet important des politiques sociales d'un pays, peuvent devenir une cible privilégiée. Les gouvernements peuvent être tentés de refiler une partie de la facture aux consommateurs de soins, afin d'alléger le fardeau des dépenses publiques.

Or, pour Paul Lamarche, ci-devant directeur des politiques de santé au ministère des Affaires sociales, il existe un postulat tenace et résurgent, à savoir qu'il en coûte moins cher à une collectivité de faire porter le gros du poids financier par l'initiative privée plutôt que par l'Etat. A son avis, toutefois, la preuve reste encore à établir.

Et le meilleur exemple qui fait brèche dans ce postulat vient des Etats-Unis, là où le gros de la population doit se tourner vers l'assurance privée pour se prémunir contre le risque de maladie. Pourtant, c'est un des pays où l'accroissement de la facture globale des soins et des services de santé a connu une hausse fulgurante au cours des récentes années. En terme de pourcentage du produit national brut, c'est-à-dire la valeur des biens et services d'une économie nationale, la part des dépenses de santé frise aujourd'hui 10 pour 100.

Des distinctions

Paul Lamarche, diplômé en sociologie et en administration hospitalière, fait partie de la famille des

technocrates. Et comme tel, il a le loisir d'analyser, de soupeser, d'évaluer, de comparer. Froidement. Scientifiquement. Ce qui le démarque du politicien qui, lui, doit tenir compte d'une ligne partisane et qui, sans mentir nécessairement, peut être porté à maquiller la vérité pour garder les vents dans les voiles.

Ainsi, ni le Canada ni le Québec ne dépensent follement pour les services de santé publics. Bien au contraire. Parmi une quinzaine de pays industrialisés, dont la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest, le Canada vient au dernier rang sur ce plan. Et c'est le seul où le pourcentage, en termes de produit national brut, a diminué au cours des récentes années.

Par ailleurs, l'on entend souvent dire que les coûts de la santé au Québec sont élevés, qu'il faut dégraisser, couper, sabrer. L'on prend souvent comme point de comparaison la province de l'Ontario. Pour le technocrate Paul Lamarche, c'est une comparaison qui porte souvent à faux, parce que boiteuse et inexacte, si l'on n'y met les formes.

Le parallèle à cet égard, précisons-t-il, n'a du sens que si l'on prend soin de distinguer entre deux notions fondamentales: les dépenses gouvernementales et les dépenses totales. C'est-à-dire d'une part, ce qu'il en coûte à l'ensemble de la population pour se faire traiter et, d'autre part, la part de ces dépenses assumée par le Trésor public.

Il est vrai de dire que le gouvernement du Québec dépense plus que celui de l'Ontario au chapitre des soins de santé. Pour la simple raison que l'apport gouvernemental québécois est plus généreux que chez nos voisins ontariens. Ces derniers portent une plus grande part du fardeau, ont moins de soins et de services gratuits, doivent par exemple payer une prime d'assurance-maladie, en plus de la charge fiscale.

Le tableau suivant (chiffres de 1978) est explicite en regard de ces deux notions.

	Québec	Ontario	Canada
Dépenses globales per capita	\$651	\$725	\$690
Dépenses gouvernementales per capita	\$610	\$526	\$562

Traduites en pourcentage, les quotes-parts respectives du Québec sont donc de 94 et de 72 pour 100. Vu sous cet angle, le gouvernement ontarien investit donc beaucoup moins que celui du Québec.

Toutefois, il se dépense globalement plus d'argent chez nos voisins ontariens dans les soins et les services de santé. Une différence de près de \$75 per capita, par année. Un calcul rapide: la masse globale des dépenses de santé au Québec devrait être augmentée de \$450 millions par année environ pour atteindre celle de l'Ontario.

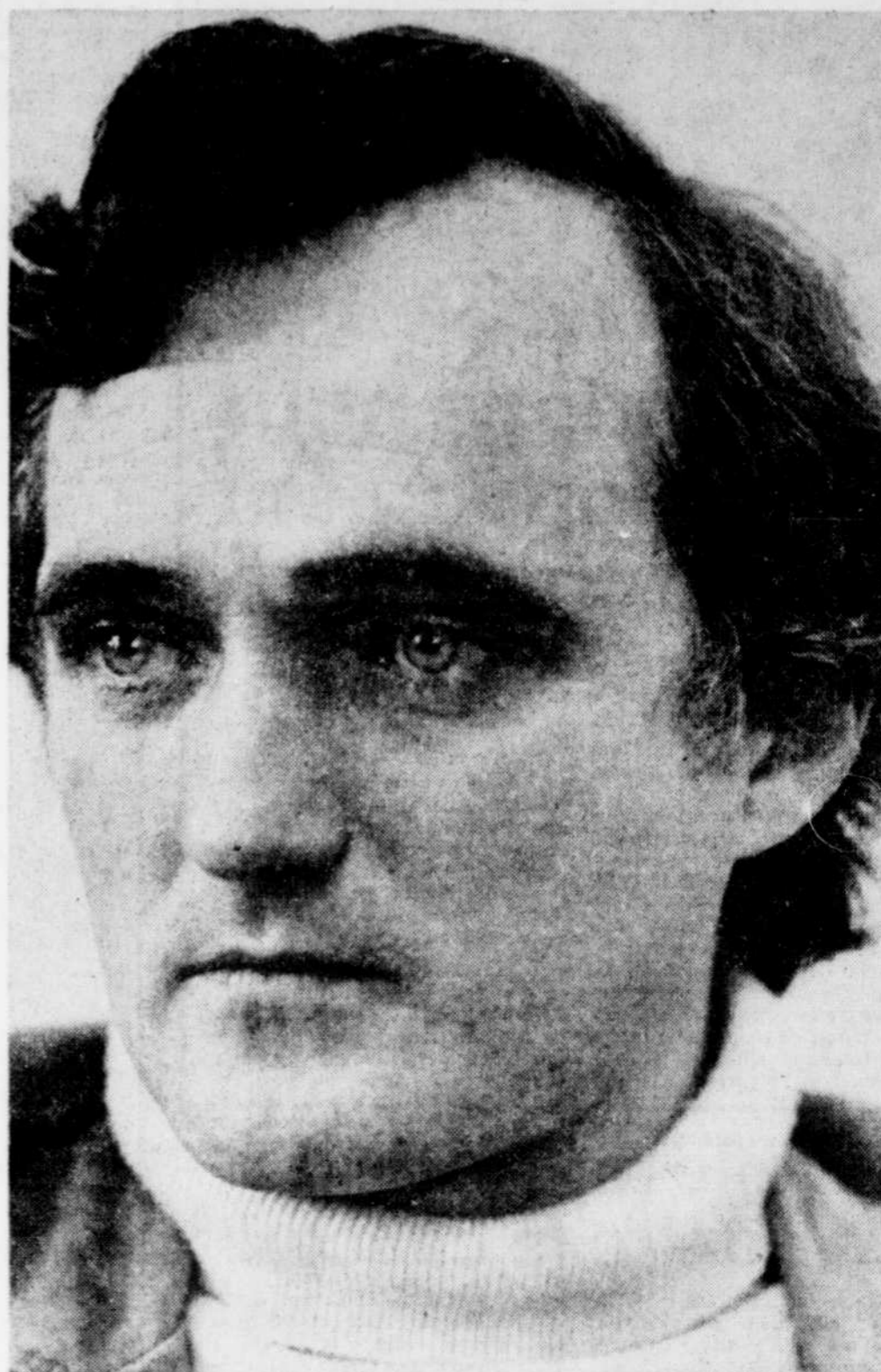
Un dilemme

Pour ce faire, le Québec, d'expliquer M. Lamarche, ne pourra guère, dans la conjoncture actuelle, alourdir son budget. Et s'il veut, d'autre part, diminuer sa participation, il devra nécessairement refiler une partie de la note au consommateur. Il pourrait ainsi appliquer des frais modérateurs sur certains services ou soustraire de la "gratuité" certains soins et services, comme il vient de le faire en réduisant la liste des médicaments gratuits et en coupant dans le remboursement des frais hospitaliers à l'étranger.

Le danger d'une telle politique de transfert est évident: les citoyens les moins nantis, les plus vulnérables économiquement peuvent être frappés plus que d'autres par de telles mesures.

Le principe de l'accessibilité universelle pour tous est ainsi miné.

Théoricien des systèmes de distribution de soins, M. Lamarche, croit, dur comme fer, qu'un changement de cap s'impose.



Paul Lamarche: il se dépense plus d'argent en Ontario pour les soins de la santé qu'au Québec.

Un système qui semble à bout de souffle

par Roger Bellefeuille

Le système actuel de distribution de soins axé sur le modèle traditionnel médico-hospitalier doit éventuellement laisser une place beaucoup plus importante à d'autres formes d'intervention. Sinon, prévient Paul Lamarche, l'escalade des coûts se poursuivra sans que la qualité de vie des gens s'améliore pour autant.

En dépit des milliards investis dans les programmes de santé depuis 1960, ici comme ailleurs, période marquée par l'avènement de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance-maladie, l'espérance de vie des hommes et des femmes ne s'est accrue que d'à peine deux années. Les progrès les plus marquants sur ce plan ont été réalisés entre 1930 et 1960. Le système semble donc à bout de souffle.

Puisant encore une fois dans des études statistiques, Paul Lamarche constate, par exemple, que le système actuel permet tout simplement à un citoyen atteint d'une maladie grave d'"acheter du temps".

Des études dégagent en effet une corrélation très nette entre les diagnostics d'admission à l'hôpital et les causes de décès. Le parallèle est frappant en ce qui regarde les cancers du poumon, les maladies du système cardio-vasculaire, des voies respiratoires, de la cirrhose du foie, des traumatismes résultant d'accidents de la route.

"Que se passe-t-il donc, demande Paul Lamarche, entre le moment de l'admission et celui du décès?" Une série d'interventions coûteuses et longues pour tout au plus permettre au patient d'étirer quelque peu son temps de vie.

A première vue, souligne-t-il, le système médico-hospitalier n'apparaît donc guère efficace. Mais ce système, dans l'état actuel des choses, est davantage axé sur le curatif. Un diagnostic de technocrate, diront sans aucun doute les docteurs et les facultés de médecine.

Un déséquilibre

Pas question, il va de soi, de raser les hôpitaux et de recycler les chirurgiens et autres spécialistes en "para-médics".

Si l'on exclut le budget de l'assurance-maladie, le Québec consacre environ trois milliards de dollars par année aux services de santé. Mais il y a un hic. A peine \$100 millions sont consacrés à des programmes de prévention.

Dans une période de dégraissage et de coupes claires dans les budgets, il est évident que les énergies portent davantage sur les contraintes que sur les recherches actives d'orientations nouvelles. D'autant plus que des phas-

ses transitoires s'imposent.

Il est vrai, par exemple, que plus de 30 pour 100 des personnes hébergées dans les centres d'accueil et les hôpitaux de soins prolongés ne devraient tout simplement pas y être. Il est illusoire cependant de penser pouvoir les en sortir demain et leur offrir d'autres ressources mieux adaptées à leurs conditions. L'infrastructure des ressources alternatives de maintien à domicile, d'hôpital d'un jour, d'auxiliaires familiales, etc., est encore trop sommaire.

Par contre, de soutenir Paul Lamarche, si l'on tient compte du vieillissement de la population, du taux croissant du suicide, surtout chez les jeunes, de l'occupation de plus en

plus massive de lits d'hôpitaux pour des problèmes de santé mentale, il est clair que le système actuel ne pourra tenir le coup, à moins d'investir encore davantage dans le curatif. La marmite risque de sauter.

D'où la nécessité de mieux équilibrer la distribution des sommes d'argent entre des programmes de prévention, de traitement et de réadaptation.

Plus de cohérence

D'où aussi la nécessité, à l'intérieur d'un même gouvernement, d'éviter de poursuivre des objectifs qui se contredisent et annulent à toutes fins utiles les effets de l'un et de l'autre.

Un exemple parmi d'autres. Le ministère des Affaires sociales est sensible aux ravages de l'alcool, de son coût économique et social. Il tente sans succès depuis plusieurs années de mettre en place une politique d'éducation et de prévention.

D'une part, le gouvernement québécois subventionne des organismes qui viennent en aide à des alcooliques et d'autre part le même gouvernement incite la Société des alcools à mousser ses ventes!

Des besoins nouveaux se font jour, constate ce futur technocrate de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des besoins qui commencent de plus en plus à trouver leur expression dans des modalités différentes d'intervention, en parallèle des réseaux traditionnels, d'une façon volontaire, en déboursant de sa poche en sus des contributions personnelles ou fiscales aux programmes publics. Ce sont des médecines douces, des groupes de croissance, diverses thérapies plus ou moins ésotériques. En Europe, précise M. Lamarche, ce marché parallèle de la santé représente déjà environ 25 pour 100 des dépenses totales.

Les voies sont déjà tracées, soutient ce fonctionnaire qui se défend bien d'être utopique. Les pressions viendront elles-mêmes des masses à la lumière de nouveaux choix de société, davantage axés sur une meilleure qualité de vie, le souci d'un environnement plus sain, et une prise de conscience plus marquée de la nécessité de modifier les priorités budgétaires.

La politique de subventions de l'OMS va déjà dans ce sens. Priorité d'ici l'an 2000 aux soins et aux services de première ligne, bé-mol sur les méga-structures hospitalières en faveur de multiplication de points de services collés aux besoins et au vécu de petites communautés.

Une formule qui s'apparente drôlement à celle des CLSC d'ici, du moins au plan des principes, de conclure Paul Lamarche.

"Non merci"...ça se dit bien.

Canada

Dialogue sur l'alcool

Santé et Bien-être social Health and Welfare Canada

Les gouvernements font des campagnes en vue de sensibiliser les citoyens aux ravages de l'alcool. Du même souffle, ils moussent les ventes de produits alcooliques.

SCIENCE

Notre calendrier peut encore être amélioré

par Michel-Guy HUOT *
(collaboration spéciale)

Le 400e anniversaire du calendrier grégorien, le 15 octobre 1982, m'incite à proposer quelques réflexions sur l'évolution qui a conduit à cette importante réforme et à suggérer des voies pour l'avenir, car la bulle papale du 24 février 1582 n'a pas tout prévu...

Bien de l'encre et du sang ont coulé depuis ces lointaines périodes préchrétiennes jusqu'à cette nuit du 4 au... 15 octobre 1582 (au cours de laquelle, justement, mourut la grande Thérèse d'AVILA).

Numa

Au VIIIe siècle avant Jésus-Christ, le calendrier ne comptait officiellement que 10 mois (de mars à décembre), ce qui explique pourquoi l'on retrouve les nombres sept, huit, neuf et dix (en latin) dans les 4 derniers mois de l'année. On rajoutait 2 autres mois, en hiver, pour se rapprocher de la valeur de l'année solaire.

Vers -700, le roi de Rome, Numa, ajouta officiellement au calendrier les mois de janvier et de février et modifia le nombre de jours des 10 autres mois, de façon à obtenir une année de 355 jours. Pour la compléter, les pontifes (ou grands-prêtres) romains

ajoutaient, à intervalles plus ou moins irréguliers, un mois additionnel de 22 ou 23 jours, en plein mois de février (entre le 24 et le 25, plus précisément)! On obtenait une année qui, à la longue, se rapprochait de l'année tropique mais qui variait selon l'humeur politique des pontifes (qui pouvaient trouver avantageux de raccourcir ou d'allonger une année, à une période donnée...).

Jules

César, aidé de l'astronome égyptien Sosigène, mit de l'ordre dans ce système. En -46, il décréta que l'année aurait 365 jours et donna aux mois le nombre de jours qu'on leur connaît encore aujourd'hui. Il fixa officiellement le début de l'année au 1er janvier (bien que l'on continuât encore longtemps à le faire commencer en mars). Enfin, il ordonna l'addition d'un jour supplémentaire, à tous les 4 ans. Pour ne pas rompre la tradition, il le plaça entre le 24 et le 25 février. Or comme le 24 février s'appelait en latin le "sextus dies ante Kalendas Martii", c'est-à-dire le 6e jour avant le 1er jour de mars, le jour additionnel devint le "bis sextus dies" ou 6e jour bis. C'est de là que dérivent les mots bissextile et bissexté (nom du 29e jour de février).

Auguste

Malheureusement, la réforme julienne fut mal administrée par les pontifes, à ses débuts. On plaça des années bissextiles à tous les... 3 ans! En l'an -8, l'empereur Auguste corrigea cette situation en supprimant les bissextes pendant quelques années. En l'an 8 après Jésus-Christ, le cours habituel des années bissextiles à tous les 4 ans reprit.

On avait récompensé Jules César en renommant Julius (juillet) le mois qui s'appelait antérieurement Quintilis. On fit de même pour Auguste: le mois de Sextilis devint Augustus (août).

Grégoire

L'année julienne moyenne (365,25 j.) était cependant trop longue par rapport à l'année tropique (365,2422 j.). L'écart s'additionna avec les siècles. Le début du printemps passa du 25 mars (époque de César) au 21 mars (1Ve siècle après Jésus-Christ). En 325, l'Eglise avait fixé la date de Pâques en fonction justement de celle de l'équinoxe du printemps. Aussi, avec le temps, Pâques se mit à avancer à son tour. En 1582, le début du printemps en était rendu au... 11 mars! La réforme de Grégoire XIII eut le mérite de remettre l'équinoxe à sa

date de 325 (ce qui explique la suppression des 10 jours d'octobre 1582) et de réduire considérablement l'écart entre l'année moyenne et l'année tropique. A cette fin, le pape décréta que les bissextes des années séculaires non divisibles exactement par 400 (comme 1700, 1800, 1900) seraient supprimés. Sur 400 ans, l'année grégorienne atteint ainsi 365,2425 jours, ce qui n'est pas si mal.

...et l'avenir

Il est possible de faire mieux. Je propose donc (ô sacrilège!) un amendement à la bulle papale. En supprimant 6 jours par cycle de 20,000 ans, l'année moyenne atteindrait exactement 365,2422 jours! Il suffit pour cela de décréter non bissextiles les années millénaires divisibles exactement par 4000 ou répondant à la formule 10.000 (2n - 1), telles que 4000, 8000, 10.000, 12.000, 16.000 et 20.000.

D'autres améliorations pourraient être apportées à cet outil qu'est le calendrier. En effet, la séquence des semaines et des mois dans l'année pourrait être régularisée par l'établissement du calendrier perpétuel, par exemple. D'aucuns y pensent depuis des siècles. Mais cela, c'est une autre histoire...

* M. Michel-Guy Huot est professeur au cégep de Limoilou.



Subventions pour le développement de la recherche en foresterie

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, qui a siégé cette semaine à Québec, s'apprête à verser à l'université Laval d'importantes subventions pour le développement de la recherche en foresterie.

Le président du conseil, G.M. MacNabb, affirme, dans son rapport annuel, que les universités canadiennes ne font pas assez de recherche de haute qualité en foresterie notamment à cause d'un manque d'efforts de groupe, de services limités, de manque de temps ou de manque d'intérêt pour la recherche de la part de certains

professeurs dans les écoles de foresterie.

Le doyen de la faculté de foresterie à Laval, M. Yvan Hardy, a révélé que l'université a proposé au conseil un vaste programme de recherches sur l'aménagement de la forêt feuillue de la vallée du Saint-Laurent dans lequel figurent les érablières.

Le conseil a décidé d'accorder une priorité également aux recherches sur le Grand-Nord et sur la formation des jeunes chercheurs appelés à prendre la relève de ceux qui ont déjà un âge avancé.

Nouvelle méthode de lutte contre le cancer

SYDNEY, Australie (AP) — Un biochimiste australien pense avoir trouvé une nouvelle méthode de lutte efficace contre le cancer, grâce à l'emploi d'une lumière intense activant un produit qui détruit les cellules cancéreuses.

Le Dr Robert Henderson, de l'université de Melbourne, a expérimenté son traitement sur le rat et il a expliqué qu'il "semble avoir un pourcentage élevé de succès" sans entraîner d'effets secondaires.

Le chercheur a utilisé jusqu'ici pour ses recherches une lampe de 500 watts. Mais il compte employer dans les prochaines semaines un laser qui lui permettra d'atteindre n'importe quel point du corps ou peut-être insérée une aiguille creuse.

La technique consistant à mettre en oeuvre un laser et un produit s'attaquant aux cellules, l'hématoporphyrine, est déjà expérimentée un peu partout dans le monde. Mais le Dr Henderson fait ressortir que ce produit rend la peau du patient si sensible que la seule lumière du soleil devient insupportable au bout de quelques semaines et que beaucoup sont contraints d'abandonner le traitement.

Pour sa part, le chercheur australien utilise un produit dérivé, la porphyrine "C", qui existe dans toutes les cellules vivantes en combinaison avec du fer et des protéines. Les essais réalisés à l'université de Melbourne auraient montré que ce produit n'entraîne aucun effet secondaire sur l'animal, même à des doses élevées.



almanach moderne 1983

Vol. BAC au même prix

UNE VÉRITABLE ENCYCLOPÉDIE ANNUELLE

3,95\$

Postez à:
ALMANACH MODERNE
5701 Christophe-Colomb
Montréal, Qué. H2S 2E9

Je désire recevoir... exemplaire(s) de l'ALMANACH MODERNE 1983 au prix de 3,95\$ chacun.
Ci-inclus la somme de \$

NOM

ADRESSE

VILLE

PROV CODE

LE CALENDRIER
L'UNIVERS
LES HUMAINS
LES ANIMAUX
LA SCIENCE
L'ALIMENTATION

LES VOYAGES
LES SPORTS
LES SPECTACLES
LA PSYCHOLOGIE
LA CONSOMMATION

EN VENTE MAINTENANT 896 PAGES

Oui nous l'avons...

LE BEOCENTER 7000 de Bang & Olufsen

C'est toute la différence entre posséder simplement un système de son et faire une place importante à la musique dans votre vie.

Ne croyez-vous pas qu'il est temps de vous offrir un Boecenter 7000 de Bang & Olufsen?

AIWA - McINTOSH - KOSS - QUAD - CASTLE ACOUSTICS
ORACLE - TANDBERG - THRESHOLD - BOSTON ACOUSTICS
MITSUBISHI - BANG & OLUFSEN - THORENS - INFINITY

Audio LIGHT INC

652, St-Ignace, Québec - 529-6664

GRAND CHOIX DE DISQUES A GRAVURE DIRECTE

AU SERVICE DES MELOMANES QUÉBÉCOIS DEPUIS 1965

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE
LIMITER LES QUANTITÉS!
SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU
SAMEDI 30 OCTOBRE 1982.
LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE
DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS ET LE TEXTE
PRÉVAUT EN TOUTES À OCCASIONS.

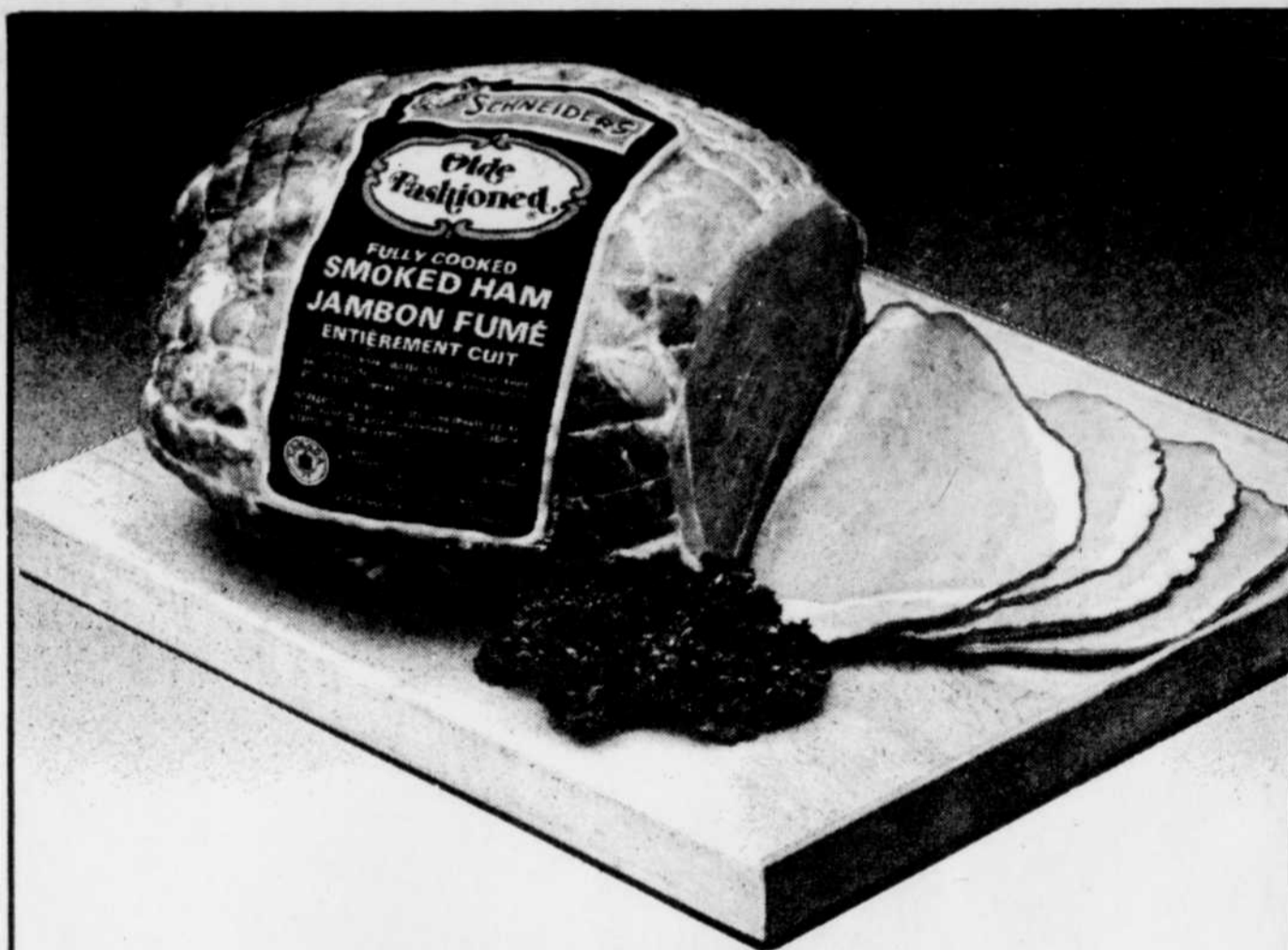
LES SUPERMARCHÉS provigo



BACON EN TRANCHES
ORDINAIRE, À L'ÉRABLE OU AU MIEL
SCHNEIDERS

EMB. DE
500 g

2⁶⁸



DEMI-JAMBON
"OLDE FASHIONED", SCHNEIDERS
EMB. DE 1 kg ET PLUS

4⁵⁸ 10⁰⁹
/LB /kg



SAUCISSES FUMÉES
ORDINAIRE OU TOUT BOEUF
SCHNEIDERS

EMB. DE
454 g

1⁸⁸



BARIL DE POULET PANÉ
RÉGULIER OU AU MIEL
SCHNEIDERS

EMB. DE
900 g

4³⁸



SAUCISSON DE BOLOGNE
RÉGULIER, À L'AIL OU EXTRA MINCE
SCHNEIDERS

EMB. DE
500 g

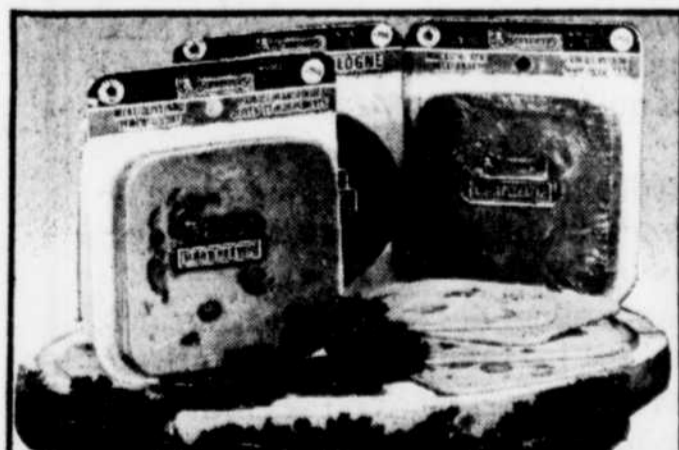
2²⁸



QUICHE LORRAINE
JAMBON ET FROMAGE
SCHNEIDERS

EMB. DE
200 g

1⁴⁸



VIANDES EN TRANCHES
AU CHOIX, POULET, OLIVES
SAUCISSON DE BOLOGNE,
SCHNEIDERS

EMB. DE
175 g

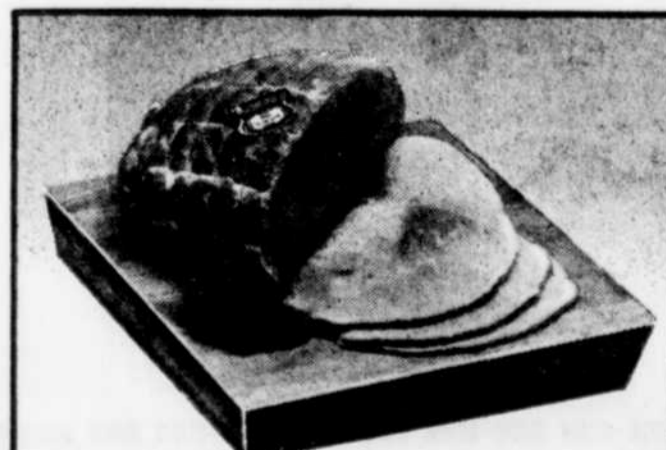
1⁰⁸



PÂTÉ DE VIANDE
AU CHOIX, BOEUF, PORC, DINDE,
BIFTECK, SCHNEIDERS

EMB. DE
250 g

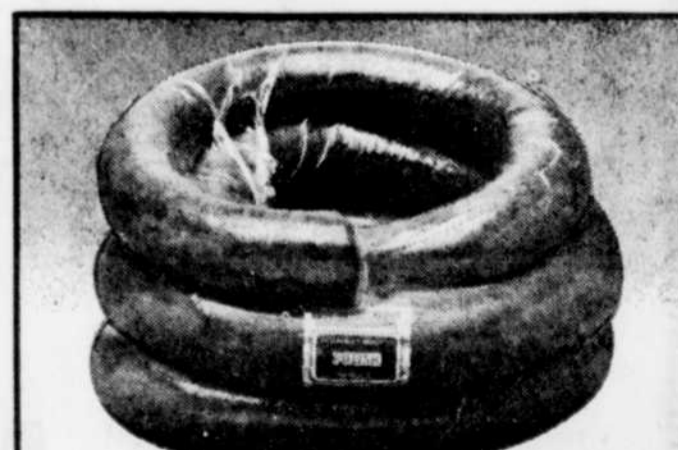
1²⁸



JAMBON "OLDE FASHIONED"
EN TRANCHES OU EN MORCEAUX
SCHNEIDERS

4⁵⁸
/LB

10⁰⁹
/kg



GROSSES SAUCISSES
POLONAISES
SCHNEIDERS

2⁶⁸
/LB

5⁹¹
/kg

Broadbent: le PQ devrait se joindre au NPD

richard daignault
à Ottawa

René Lévesque et le Parti québécois ont fait une immense contribution à l'évolution du

Canada moderne en livrant une "lutte historique qui garantit la place des Québécois en Amérique du Nord". Et maintenant que la survivance française en Amérique est acquise, le Parti québécois devrait se joindre aux néo-démocrates du Canada,

sur la scène fédérale, pour bâtir une véritable social-démocratie à l'échelle du Canada. C'est ce qu'a déclaré Ed Broadbent, le chef du Nouveau Parti démocratique, lors d'une entrevue avec le journal LE SOLEIL. "J'espérerais que le

Parti québécois finisse par accepter le système fédéral modifié que nous avons et que nous pourrions travailler ensemble à la construction d'un mouvement social-démocrate englobant le Québec", dit Broadbent. Et il s'est exclamé: "Ciel! Quel Canada nous

pourrions bâtir ensemble!" Broadbent a lancé cette idée au journaliste du SOLEIL en réponse à une question cherchant à savoir ce que faisaient les néo-démocrates au Québec. "On travaille, on a un organisateur sur place, mais c'est absolument décourageant. Tous les militants et tous les activistes qui ont une pensée social-démocrate sont membres du Parti québécois ou, de toute façon, ne s'intéressent qu'à la politique québécoise.

"Voilà qui est extrêmement frustrant pour nos gens qui tentent de recruter des membres et des candidats pour les élections futures."

"Or sur le plan économique, le Québec a des pouvoirs considérables en vertu de la nouvelle constitution."

"Alors je dis qu'il est temps de reconnaître ce qu'ils ont accompli et de leur dire, désormais, joignez-vous aux sociaux-démocrates du Canada et faisons avancer la social-démocratie."

Le Nouveau Parti démocratique n'a jamais pu faire élire de can-

didats dans le Québec lors des élections fédérales.

C'est en discutant les progrès notables des néo-démocrates aux élections provinciales du Nouveau-Brunswick que la question du NPD au Québec a surgi.

Broadbent a déclaré que le comportement de l'électorat acadien à l'élection du 12 octobre marque un grand moment dans l'histoire politique du Canada.

"Pour assurer leur survivance, vous savez, les Acadiens se sont toujours crus dans l'obligation de voter pour les libéraux.

"Or regardez le résultat du vote. Les Acadiens ont voté pour les conservateurs, en grand nombre. Pourquoi? Parce que ils n'ont plus peur du bonhomme sept heures, parce qu'ils savent maintenant que leurs droits sont garantis dans la nouvelle constitution, et que leur survivance est assurée. Donc, ils peuvent penser à autre chose que la race maintenant, ils peuvent penser à l'économie.

"Et c'est là, enfin, que je vois une chance pour nous, les néo-démocrates, parce que si les Acadiens peuvent maintenant se tourner entièrement vers les questions économiques, nos chances seront bonnes."

C'est au cours de cette récente élection que les néo-démocrates ont élu un député à la législature provinciale pour la première fois.

(Lundi—Broadbent demande au gouvernement un véritable plan économique)



Ed Broadbent trouve malheureux la création d'un Parti québécois qui oeuvrerait sur la scène fédérale.

Pierre Trudeau en France du 8 au 11 novembre

PARIS (AFP) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, se rendra en France du 8 au 11 novembre à l'invitation officielle de M. Pierre Mauroy, premier ministre, a annoncé hier l'hôtel Matignon.

La dernière visite à Paris du premier ministre canadien a eu lieu les 24 et 25 juin 1981 dans le cadre d'une tournée européenne. M. Pierre Mauroy, pour sa part, a effectué un voyage officiel au Canada du 22 au 27 avril.



PEGABO *Bellesime!*
BOUTIQUES DE CHAUSSURES EXCLUSIVES PEGABO:
Place Fleur de Lys, Québec
Place Laurier, Ste-Foy
Place Ste-Foy, Ste-Foy
1047, rue St-Jean, Québec
Les Galeries de la Capitale, Québec

C'est nouveau. C'est fruité. C'est délicieux.

Des fruits carrés? NON

Des carrés aux fruits.

Les nouveaux carrés aux fruits Pepperidge Farm.

4 carrés aux fruits CÉRISES

Une p'tite gourmandise prête en un rien de temps: cuisez et servez. Un dessert savoureux, fait de gros morceaux de fruits enrobés de pâte Pepperidge Farm légère et feuilletée. Voilà les Carrés aux fruits, le nouveau dessert aux cerises, aux pommes ou aux bleuets. Vous les trouverez au comptoir de produits surgelés de votre épicerie.

35¢ Essayez les nouveaux Carrés aux fruits Pepperidge Farm
ÉCONOMISEZ 35¢ à l'achat d'une boîte de Carrés aux fruits Pepperidge Farm

A l'épicerie, LES SOUPES CAMPBELL L'ÉTÉ vous rembourse 35¢ sur présentation de ce bon. 35¢ plus 7¢ pour frais de manipulation, pourvu que vous et votre client SOYEZ CONFORMES aux conditions de cette offre. Toute autre utilisation constitue une fraude. LES SOUPES CAMPBELL L'ÉTÉ se réserve le droit d'exiger les preuves d'achats de stocks suffisants pour justifier le nombre de bons remboursements.

Cette offre n'est valable qu'au Canada. Ce bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Valeur au comptant: 1/100 de 1¢. POUR REMBOURSEMENT, FAITES PARVENIR CE BON À HERBERT A. WATTS LIMITED, P.E. 792, Toronto, Ontario M5W 1H1. Inscrivez au numéro 99 sur le bordereau de débit.

35¢

la Maisonnée

Je vous invite à venir célébrer notre ouverture au 316 chemin de la Canardière à Québec en profitant de ce spécial

OFFRE Plus

YOGOURT Delisle **GÂTEAUX Vachon 1,39\$**

2/66¢

brassé ou ferme, toutes saveurs, format 175g

(Prix habituel 66¢ et 71¢ l'unité)

Format familial de **6**

(Prix habituel 1,99\$)
(Nous nous réservons le droit de limiter les quantités)

(offre valable du 23 au 31 octobre 1982)

la Maisonnée vous offre tout l'assortiment de produits d'épicerie de base dont vous avez besoin quotidiennement et ce, à des prix très concurrentiels; mais **la Maisonnée** vous offre plus, beaucoup plus, de ce plus qui fait de **la Maisonnée** : le dépanneur-plus.

- une surprenante variété de pains chauds cuits sur place à tous les jours; pains tressés, baguettes, pains au fromage, aux raisins, aux fruits, etc...
- de la charcuterie délicieuse allant des pâtés et des terrines, aux jambons, en passant par les salamis et saucissons...
- un appétissant comptoir de fromages fins où se côtoient les brie, camembert, Saint-Paulin, emmenthal, etc...
- une sélection de cafés en grains ou frais moulus.

Venez découvrir l'atmosphère chaleureuse de **la Maisonnée**, vous comprendrez pourquoi on l'appelle "la fine fleur des dépanneurs".

J. Michaud **Jocelyne F. Michaud**
propriétaire-franchisée

Ouvert tous les jours de 8h00 à 23h00 **la Maisonnée Plus**

DÉPANNEUR Plus



Projet de taxe dénoncé

Trente-deux associations d'entreprises et de commerces ont, dans un geste commun, demandé hier lors d'une rencontre avec le ministre des Finances, Marc Lalonde, de retirer complètement un projet de taxation fédérale qui, selon elles, augmentera les prix à la consommation mettant aussi en péril le programme fédéral de restriction. Ils ont demandé à M. Lalonde de reporter à une date indéfinie cette proposition qui doit entrer en vigueur le 1er janvier.

Le tarif postal passera à \$0.32 le 15 février

OTTAWA (D'après PC) — Le tarif postal de base au pays passera de \$0.30 à \$0.32 dès le 15 février, a fait savoir, hier, Postes Canada, soutenant que cette augmentation demeurait conforme au programme de restriction à six et cinq pour 100 décrété par le fédéral.

atteint les \$620 millions.

Le fait de repousser la hausse en février plutôt qu'en janvier tel qu'il avait été prévu fait que la société de la couronne se conforme à la règle fédérale, explique-t-on à Postes Canada, ajoutant qu'une augmentation stricte de six pour 100 aurait signifié une haus-

se inapplicable de 1.8 cent.

"L'ensemble du cabinet n'a pas encore approuvé la hausse mais on ne s'attend pas à un fort courant d'opposition, c'est fort raisonnable, compte tenu de l'inflation", a fait valoir hier un porte-parole de l'organisme.

Toutefois, a-t-il ajouté, l'augmentation des tarifs ne diminuera pas la pression que doit exercer la société pour réduire l'expansion de ses dépenses. La majoration avait déjà été prise en considération lors de l'élaboration du dernier budget de l'organisme dont il res-

sortait que Postes Canada devait encore sa- brer pour \$45 millions dans ses dépenses avant le printemps prochain. Par ailleurs, des aug- mentations de six pour 100 sont prévues pour la plupart des autres ser- vices de la société qui entreront en vigueur dès le 15 janvier.

R.-C. décrocherait un contrat d'expert-conseil pour l'Algérie

OTTAWA (D'après PC) — Le ministre des Communications, M. Francis Fox, estime qu'il faudra que le Cabinet fédéral adopte un arrêté-en- conseil pour permettre à la société Radio-Canada d'agir comme expert-conseil pour la première phase du projet de modernisation du réseau de télé- diffusion algérien.

De retour d'une tournée qui l'a mené en Al- gérie, puis en France, la semaine dernière, le mi- nistre a déclaré, hier, à la presse que Radio-Canada (Montréal) était en fort bonne posture pour décro- cher le contrat, qu'on évalue à quelque \$200 millions.

M. Fox a dit croire qu'il ne fait aucun doute que le conseil des ministres autorisera par arrêté-en- conseil Radio-Canada à chapeauter le projet à la tête d'un consortium de firmes d'ingénierie ca- nadiennes.

"Il faudrait être dingue pour refuser ça", a-t-il dit.

Toutefois, a-t-il ajouté, il n'a jamais été question de charger Radio-Canada d'être le maître- d'oeuvre de l'exécution du projet d'ensemble, qu'on évalue à quelque \$1.5 milliard.

Le ministre faisait référence à de récentes informations qui alléguaient une divergence d'o- pinion quant au rôle de Radio-Canada entre les fonctionnaires du ministère des Communications et le Conseil privé.

Le ministre Fox a indiqué que Radio-Canada devait présenter une offre de services à la Radio- télévision algérienne au début de décembre.

AVIS DE RECHERCHE DE LOCATION

Avis est donné que nous sommes à la recherche de maisons (2) en location dans le territoire situé entre Lauzon et Charny sur la rive sud, pouvant servir de foyer de groupe pour jeunes de 6 à 12 ans.

Occupation prévue: 01 décembre 1982.

La maison devra répondre aux critères suivants:

- Etre à proximité du transport;
- Capacité d'hébergement de neuf (9) jeunes avec installations afférentes dont un minimum de deux toilettes;
- chauffage et électricité compris dans le coût du loyer.

Toute personne ou organisme intéressé à faire des propositions devra le faire avant 15 heures le 12 novembre 82.

Il est entendu que le Centre d'Accueil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition.

Veillez adresser vos propositions avec nom, adresse, numéro de téléphone et coût mensuel à:

Foyer de Groupe
Centre d'Accueil Mont St-Aubert Inc.
9080, boul du Jardin
Charlesbourg
G1G 4B3

**EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES**

Pour mieux vous servir, les Dr **Lucie Charette, o.d.,** et **Francine Boillard, o.d.,** annoncent l'ouverture d'un nouveau bureau à Charlesbourg, situé à la clinique médicale AVANT-GARDE (édifice de l'ancienne Caisse d'entraide économique de Chauveau).

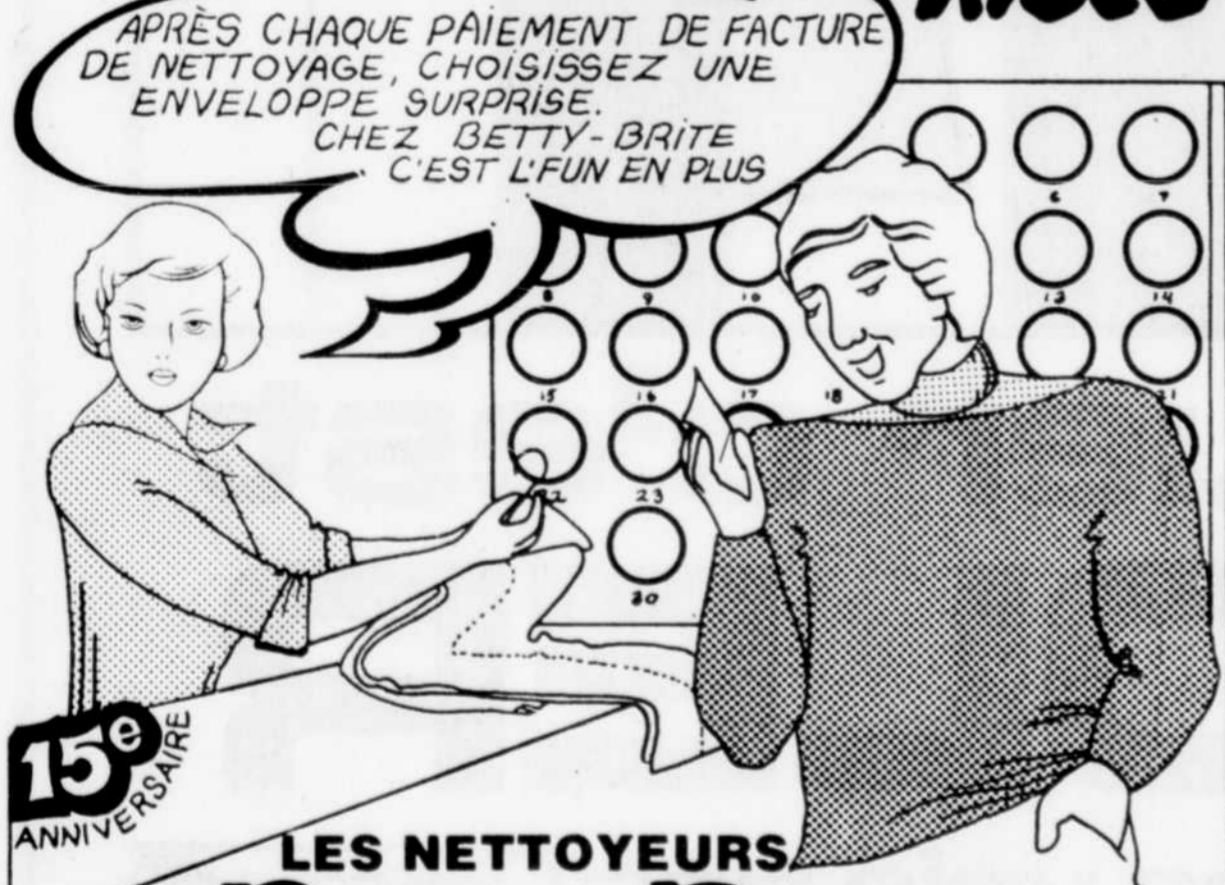
3 endroits:

CHARLESBOURG
CLINIQUE D'OPTOMETRIE AVANT-GARDE
6780, 1ère Avenue, suite 180
Charlesbourg
G1H 2W8 **622-0696**

QUEBEC
870, Saint-Joseph est
(coin Saint-Roch)
Ouvert samedi matin **529-9642**

LAUZON
Clinique médicale
2 rue Mercier **833-0986**

LES NETTOYEURS AUX HEUREUSES SURPRISES



15^e ANNIVERSAIRE

LES NETTOYEURS Betty Brite

SERVICE 24 HEURES
NETTOYAGE À SEC • LAVAGE DE CHEMISES
SERVICE DE RÉPARATION DES VÊTEMENTS
QUE VOUS FAITES NETTOYER

Centre d'achat Place Ste-Foy, Sainte-Foy	244, Crémazie Ouest	Centre d'achat Place Val-Belair, Val-Belair
Les Galeries Charlesbourg, Charlesbourg	Carrefour Jean-Talou, Orsainville	250 St-Louis, Loretteville
Centre d'achat Bourg-Royal, Charlesbourg	Carrefour Rochette, Ste-Thérèse de Lisieux	Comptoir, fourrures et nettoyage à sec, 230, Marie-de-l'incarnation, Québec
590, Cambronne, Beauport	Carrefour du Plateau, 1050, Larue Villeneuve	

Prix offerts: Billets "Trio" de Loto Québec, coupons rabais valeur de \$1., \$2. et \$3., coupon 25% sur lavage de chemises et enveloppes "surprise".
Les règlements de cette promotion sont disponibles au siège-social de Nettoyeur Charlesbourg Inc., 590, Cambronne, Beauport.

sondage gallup

Les Canadiens disent qu'ils ont moins d'argent de poche

Plus de sept Canadiens sur dix (72 pour 100) rapportent qu'après avoir payé tout le nécessaire, ils ont moins d'argent de poche aujourd'hui qu'il y a un an; 45 pour 100 diront qu'ils en ont beaucoup moins et 27 pour 100 un peu moins, comparativement à seulement 9 pour 100, estimant qu'il leur en reste beaucoup ou un peu plus.

Dans la tranche d'âge des moins de 30 ans, 66 pour 100 disent qu'il leur en reste moins et 14 pour 100 plus. Chez les 30 ans et plus, environ trois Canadiens sur quatre se sentent coincés.

Ce sondage, réalisé, en septembre, a pu atteindre 1,054 adultes âgés de 18 ans et plus, à leur domicile, dans tout le pays. Ce genre d'échantillonnage est suffisant pour donner la précision à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

La question était celle-ci: "Lorsque vous avez payé toutes les choses que vous devez, telles que le loyer, la nourriture, et ainsi de suite, diriez-vous que le montant qu'il vous reste en poche est plus ou moins élevé qu'il y a un an, ou à peu près le même? — Si c'est plus ou moins, diriez-vous beaucoup ou un peu?"

	Selon l'âge			
	18 à 29 ans	30 à 49 ans	50 et plus	
Nationale	82	29	49	plus
Beaucoup plus	2	4	2	1
Un peu plus	7	10	6	4
Le même	17	15	16	19
Un peu moins	27	28	29	24
Beaucoup moins	45	38	46	50
Ne sait pas	2	4	x	2

(x) moins d'un demi pour 100.
Noter que les chiffres sont arrondis et que le total peut être plus ou moins 100.

Rabats Choies

3 Jours seulement

Hache à fendre
6 lb BNT
Notre prix courant \$27.99 pour

RABAIS DE 7⁰⁰ 20⁹⁸

Ramoneur de cheminée
rectangulaire ou carré
s'adapte sur la plupart des grandeurs
Notre prix courant \$46.99 pour

RABAIS DE 12⁰⁰

34⁹⁸

Rabais de \$5

Notre prix courant \$19.99 pour

14⁹⁸

Poêle à combustion lente
modèle "CHALEUR" approuvé par U.L.C. éligible à la subvention
Notre prix courant \$429.99 pour

329⁹⁸

RABAIS DE 100⁰⁰

Notre prix courant \$16.49 pour

11⁹⁸

Thermostat à tuyau
des plus sécuritaires

Venez nous rencontrer au **SALON DU BRICOLAGE ET DE LA DECORATION** sur la rue d'Estimauville, ou monsieur **CLAUDE OLIVIER** vous conseillera sur le décapage. Apportez vos meubles.

TOUCHATOU

Prix Payez et Apportez

VILLE VANIER 445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960	CHARLESBOURG 1200, 80e Rue est 628-0450	SAINT-ROMUALD 2, rue du Progrès 839-0621
--	---	--

ARMAGH Nos mentions de prix courant se rapportent exclusivement aux magasins TOUCHATOU TROIS-RIVIERES

La Maison Centre de psychologie ouvert à la spiritualité

par Paul ROUX

"La pratique traditionnelle de la psychothérapie ne correspondait plus à ce que je voulais faire. Je trouvais ce cadre-là trop étouffant, trop axé sur la rentabilité".

Celui qui parle ainsi s'appelle Maurice Clermont, un psychologue qui oeuvre à Québec depuis une vingtaine d'années. Il y a deux ans, il décidait de fonder avec Danièle Morneau, un nouveau centre de psychologie, La Maison, qui se distinguait par son originalité.

Danièle Morneau avait joué un rôle important dans cette décision. Lors d'un long séjour d'études en Californie, elle s'était rendue au ranch du docteur Brugh Joy, un médecin qui avait abandonné la pratique de sa profession pour explorer les énergies subtiles et les états d'expansion de la conscience. Enthousiasmée, elle communique ses découvertes à son ami Maurice, avec qui elle était restée en contact. Leur vie, tant professionnelle que personnelle, allait en être bouleversée.

L'approche de Joy est "holistique", c'est-à-dire qu'on y tient compte de l'interrelation constante des plans physique, affectif, mental, spirituel et social. On y considère aussi que l'individu est pleinement responsable de son propre cheminement. Dans ce contexte, le thérapeute est un guide,



Le Soleil, Jacques Deschênes
Une partie de l'équipe de La Maison.

qui grandit avec son client. Il s'agit donc plus d'un processus de transformation que de guérison.

"Nous amenons les gens à trouver le sens profond de leur vie, à poursuivre un idéal", précise Danièle Morneau. Et Maurice Clermont ajoute: "Nous les amenons à vivre leur vie plutôt qu'à la mourir."

Une équipe

À l'origine, Danièle et Maurice devaient travailler seuls. Mais un couple de psychothérapeutes, Dominique Damant et Jacques Sirois, qui poursuivaient les mêmes objectifs, est venu se joindre à eux. La Maison était née.

Depuis, Louise Maranda est arrivée à son tour. Si personne n'exclut la venue de nouveaux collaborateurs, tous affirment que La Maison ne deviendra jamais un gros centre.

Tous s'entendent aussi pour affirmer que leur souci de renouveau n'est pas une négation de leur formation passée. "Nous ne sommes pas des charlatans", affirme Clermont. Nous avons tous une formation poussée et la compétence des gens qui travailleront à La Maison sera toujours assurée. Notre nouvelle orientation n'exclut pas, elle englobe tout ce que nous avons appris jusqu'ici."

La clientèle

Après une légère baisse le printemps dernier, la fréquentation de La Maison a repris de plus belle. Cet automne toutes les sessions offertes ont trouvé leur clientèle. Quant à la thérapie individuelle, le centre reçoit plus de demandes qu'on peut en accepter.

Maurice Clermont décrit cette clientèle comme étant diversifiée et comme appartenant à la classe

moyenne. "C'est surtout le bouche à oreille, estime-t-il, qui attire les gens à La Maison. Ils ont entendu parler de la qualité du travail. Ils s'intéressent à l'atmosphère et à la philosophie de La maison."

Danièle Morneau ajoute que c'est souvent un phénomène d'attraction qui amène la clientèle. "Il y a des gens, dit-elle, qui se sentent isolés, qui cherchent intuitivement un support. Ils sont tout heureux de découvrir à La Maison des gens qui pensent comme eux et qui poursuivent un cheminement semblable au leur."

À La Maison, on ne se considère pas en concurrence avec qui ce soit. "Les centres zen ou les centres de yoga, par exemple, sont d'autres maisons des enfants du Verseau, estime Clermont. Nous ne sommes pas là pour voler leur clientèle." D'ailleurs à La Maison, on collabore volontiers avec d'autres personnes qui oeuvrent dans le champ de la spiritualité ou de la santé, y compris avec des médecins ouverts à l'approche holistique et à la multidisciplinarité.

Pas de plan de carrière

Où s'en va La Maison? La question fait sourire l'équipe. "Nous vivons dans l'instant présent, note Danièle Morneau. Nous ne savons donc pas ce qui va arriver de La Maison dans quelques années." Jacques Sirois ajoute: "Elle pourrait même disparaître." Louise Maranda prévoit un approfondissement des deux grands pôles de La Maison: l'intériorisation et la créativité. Quant à Maurice Clermont, il n'exclut pas l'arrivée de nouveaux visages qui donneraient un nouveau souffle au centre.

Ce qui reste certain, c'est que personne n'a bâti un plan de carrière pour La Maison.

Orientation personnelle pour chacun des membres

Lors du séjour qu'il fit à Québec, il y a deux ans, Brugh Joy encouragea chaque membre de La Maison à se trouver une orientation personnelle. Ce qu'ils firent volontiers.

Maurice Clermont a mis au point un atelier de théâtre où la transformation personnelle a pour point d'appui le jeu, le plaisir et l'expression corporelle.

Clermont travaille aussi depuis plusieurs années déjà avec des personnes atteintes de maladie en phase terminale. Enfin, il compte se consacrer de plus en plus à la formation holistique des travailleurs de la santé.

Jacques Sirois a pour sa part mis l'accent sur le travail corporel. Il anime deux ateliers, l'un en semaine, l'autre en fin de semaine, où le corps sert de véhicule vers des formes de vie plus harmonieuses.

Louise Maranda s'intéresse aussi beaucoup à la dimension corporelle et touche plus spécifiquement à la sexualité. "Avant de laisser les

gens s'envoler vers la spiritualité, note-t-elle, je m'assure qu'ils aient de bonnes racines."

Danièle Morneau anime un atelier qu'elle présente comme une exploration de l'univers féminin. Elle y fait une large place à la spiritualité et à l'inconscient.

Elle dirige aussi une session de fin de semaine, inspirée par l'enseignement de Joy, où l'amour n'est plus exploré comme sentiment mais comme état de conscience qui guide toute la vie.

Dominique Damant, qui, étant sur le point d'accoucher, n'était pas là au moment de l'entrevue, a pour principaux secteurs d'activité: la thérapie conjugale, l'auto-santé des femmes, la grossesse et l'accouchement.

Enfin, il y a l'administratrice Nicole Fortin que tous les membres de l'équipe considèrent comme le coeur de La Maison et leur fontaine de créativité.

Le gagnant de la loterie Smorgasbord est MONSIEUR JULES LEBLANC St-Augustin

FÉLICITATIONS AU GAGNANT DE LA "LOTÉRIE-SMORGASBORD SUÉDOISE"

Monsieur Leblanc a gagné une salle à manger IKEA complète, composée d'une belle table Sörgarden avec chaises Kristina, couverts, coutelleries et verres IKEA pour 6 personnes.

Tout ceci en plus d'un dîner complet de type Smorgasbord suédois servi à domicile. Valeur approximative de 1 250 \$.

Félicitations!

l'impossible magasin d'ameublement de Suede

VENTE FINALE

CREOSOTE
LONGUEURS VARIÉES

RABAIS 50%

48¢ pi. lin.
Notre prix courant **98¢**

ST-ROMUALD
seulement

Qté: 22066 pi.

Prix payé et apporté

TOUCHATOU

Heures d'ouverture: Du lun. au merc. de 7h30 à 7h30, le jeudi et le vend. de 7h30 à 7h30, le samedi de 9h30 à 17h, à St-Romuald seulement.

ST-ROMUALD 2, rue du Progrès **839-0621**

* Nos mentions "notre prix courant" se rapportent exclusivement aux prix des magasins TOUCHATOU

Piquer c'est VOLER

Moi, Je ne vole pas
Parce que je ne veux pas perdre ma réputation.
Parce que je ne veux surtout pas perdre ma liberté.
Parce que piquer c'est faire payer tout le monde.

Moi, Je ne vole pas

LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL

Conception Graphique Michèle Jarry